

Au lendemain de la conférence des maires d'Afrique centrale/Entretien avec le maire de Libreville

Rose Christiane Ossouka Raponda : « Nous avons pu tirer profit de cette première expérience »

Propos recueillis par Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Réagissant à la suite des assises qu'a abritées la capitale politique camerounaise, l'édile de la première ville du Gabon livre son appréciation des travaux qui s'y sont déroulés, la suite qui devra être donnée aux recommandations prises, non sans indiquer les avantages que Libreville peut tirer d'un tel événement.

l'union. Madame le maire, comment avez-vous apprécié la tenue de cette première conférence sous-régionale des maires d'Afrique centrale à Yaoundé au Cameroun ?

Rose Christiane Ossouka Raponda : J'ai effectivement pris part à cette conférence, en ma double qualité de maire de la commune de Libreville et président de l'Association des maires du Gabon. Cette toute première rencontre des maires des capitales politiques et économiques des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), organisée du 15 au 16 janvier 2016 à Yaoundé avec le concours de l'Union européenne (UE) et de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), s'est élargie aux représentants des autorités nationales (ministères du Budget, de l'Intérieur), aux parlementaires et à la presse des pays de la sous-région. Il s'est agi pour nous de mettre en avant les problématiques portées par les villes, telles que l'autonomisation financière, l'adressage des villes, les finances locales et le vivre-ensemble. Il faut dire que ces rencontres sont fort appréciables parce qu'enrichissantes, et qu'après avoir suivi les communications des uns et des autres sur divers thèmes comme l'importance du maire et son rôle de médiateur entre les citoyens, la nécessité des radios communautaires, l'autonomie administrative et financière des communes, les sept maires des villes concernées (Bangui, Brazzaville, Douala, Libreville, N'djaména, Pointe-Noire et Yaoundé) ont pu tirer profit de cette première expérience. En ce qui concerne Libreville, l'adressage est une réalité depuis septembre 2015. L'opération d'identification des voies est achevée dans son ensemble. La dénomination des rues, boulevards, impasses, etc., est en cours ainsi que la codification des numéros des portes. Mais, sa mise en place est à vitesse variable, d'une ville à une autre. Le processus d'adressage de Libreville se poursuit normalement, et avec le bureau du conseil municipal. Nous n'en sommes que satisfaits.

Quels sont les sujets qui ont le plus retenu votre attention ?

Deux sujets m'ont particulièrement interpellée. La notion du vivre-ensemble et la gestion des ressources municipales. A propos du vivre-ensemble, on peut noter l'importante contribution de la délégation de Brazzaville, qui a proposé de définir les indicateurs permettant d'apprécier la réalisation de cette notion.

L'autre sujet est lié aux compétences des services municipaux et du gouvernement dans le recouvrement des taxes. Chaque pays a son expérience et sa spécificité, mais de manière générale, ce sont les services fiscaux de l'Etat qui prélèvent les taxes pour le compte des collectivités locales. Et, il en est ainsi pour tous nos pays. Le plan de développement local de Libreville vise la mise en place d'un cadre de gestion modernisé fondé sur la prise en

compte de l'ensemble des acteurs locaux dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de l'action publique locale. Ce Plan rentre parfaitement dans le cadre du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), conduit par le président Ali Bongo Ondimba dont le vœu est de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025. Nous nous y attelons. Dans notre plan de développement local, le programme « Finances locales » consiste à déterminer les capacités contributives réelles de la Commune de manière à identifier les ressources destinées au financement des projets locaux. Il fait également le point sur l'état des ressources et des charges communales, l'amélioration du système de collecte desdites ressources et éventuellement leur optimisation. Voilà où nous en sommes. Mais je retiens qu'il nous faut absolument améliorer nos gouvernances en faveur du plus grand nombre, afin que des résultats probants puissent être enregistrés.

Pourquoi les besoins d'autonomisation des communes d'Afrique centrale se sont-ils posés avec autant d'acuité ?

Comme je le disais plus haut, chaque pays a son expérience. Mais de manière générale, c'est l'administration centrale, via les services fiscaux, qui jouit du pouvoir de lever les taxes pour le compte des exécutifs locaux. Les besoins d'autonomisation des communes s'imposent d'eux-mêmes. Et pour tenir compte des nouvelles orientations proposées, l'AIMF nous accompagne en vue de permettre la modernisation des gestions budgétaire et comptable. Cette initiative est d'autant plus importante qu'elle apporte la preuve de la traçabilité des opérations, de l'amélioration des recettes, de la maîtrise du fichier des contribuables, et permet d'aller vers une embellie financière. Tous nos pays sont en train de mettre en place ou de finaliser la mise en place de la décentralisation pour la maîtrise des actions concrètes à mener sur le terrain. La rencontre de Yaoundé s'inscrit ainsi dans le cadre du partenariat 2015-2020 signé entre l'AIMF et la commission de l'UE. L'un des objectifs de ce programme pluriannuel est de contribuer à renforcer et à structurer les associations sous-régionales d'autorité locale, qui vont relayer les positions de leurs membres au niveau national et régional. A travers ce partenariat, il est question de soutenir les autorités locales et leurs associations pour qu'elles améliorent leurs compétences et qu'elles contribuent aux différents processus de décision politique au niveau national, régional, voire mondial en y intégrant des enjeux propres à leur ville. C'est à ce titre que la rencontre de Yaoundé a eu pour objectif immédiat la sensibilisation des acteurs sur la nécessité d'une meilleure prise en compte des préoccupations et des avis des autorités locales dans la définition des politiques publiques qui impactent la planification et le financement du développement local.

Quelle suite sera donnée à la poursuite de ce dossier, et surtout à la mise en application de l'ensemble des recommandations ayant sanctionné les assises de Yaoundé ?

Tout dépendra de la volonté des différents acteurs. Cependant, nous devons considérer que les efforts de nos partenaires, que ce soit l'AIMF ou l'UE, doivent avoir un impact positif significatif sur le développement local de nos villes. Ces organisations accompagnent notre développement et ne peuvent en aucun cas se substituer à nos gouvernements. Il nous appartient donc de créer notre propre mode de fonctionnement qui tienne compte des résolutions sa-



Photo : DR
Rose Christiane Ossouka Raponda : "La rencontre de Yaoundé me permet de dire qu'il faut mettre l'accent sur la planification urbaine pour faire de Libreville un chef de file continental".

et leur structuration au niveau du continent.

Peut-on savoir les avantages que la mairie de Libreville pourrait tirer d'une telle rencontre ?

La rencontre de Yaoundé me permet de dire qu'il nous faut mettre un accent particulier sur la planification urbaine pour faire de la capitale gabonaise, à l'horizon 2025, un chef de file continental et une ville de référence mondiale pour le traitement des espaces naturels et les pratiques innovantes dans la gestion de la ville. Cela passe dans un premier temps par l'assainissement des bassins versants, le traitement des eaux usées et des ordures ménagères. L'autre objectif est de programmer le développement de la ville (espaces de logement, espaces commerciaux et industriels, voiries, etc.) afin de contrecarrer la croissance chaotique connue par Libreville ces dernières années. Il vise également à projeter l'investissement en matière de traitement des eaux et déchets à partir d'une meilleure connaissance des phénomènes environnementaux, démographiques et météorologiques, pour faire émerger les pratiques de développement durable au sein de la commune de Libreville, de la part de tous les acteurs, notamment les ONG, intégrant une forte dimension de préservation de l'environnement. En somme, la première rencontre des maires d'Afrique centrale à Yaoundé aura permis de renforcer les liens entre nous, sans doute, mais on devrait s'acheminer vers une structuration de cette initiative qui doit regrouper les associations nationales des communes et villes d'Afrique centrale.

vamment compilées pendant nos travaux. L'AIMF, par exemple, est à la fois un forum de concertation entre les maires et un réseau de coopération attaché à renforcer la démocratie locale. Elle aide à la réalisation de projets favorisant le bien-être des populations et la modernisation de la gestion municipale, tout en accompagnant les collectivités dans le processus de décentralisation et dans la mise en œuvre des politiques d'aménagement urbain. La suite à donner serait donc d'identifier les voies et moyens pour renforcer l'autonomisation des collectivités locales en vue d'élaborer et de valider le plan d'actions 2016 d'appui aux autorités locales de la sous-région

MINISTÈRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET ET DES FINANCES PUBLIQUES





MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET LA PRÉVOYANCE SOCIALE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE



Communiqué

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFiP) informent les personnels de la **Main d'Œuvre Non Permanente (MONP)** des Ministères et Institutions qu'une opération d'immatriculation biométrique à la CNSS se déroulera du **02 février au 04 mars 2016**, de **7h30 à 17h**, à la **Délégation Provinciale CNSS Estuaire-Moyen Ogooué (DEMO)** sise à **Bikélé (PK 15)**.

Cette opération étant **obligatoire**, chaque **agent de la MONP, immatriculé ou non, est invité** à s'y rendre, munis d'une copie légalisée de son acte de naissance et de deux (2) demi-photos, suivant un chronogramme qui sera mis à la disposition des Responsables d'Institutions et des Chefs de départements ministériels.

Fait à Libreville, le **01 FEV. 2016**

Le Directeur Général de la CNSS



DRADESIR LASSEGUE

Le Directeur Général du Budget et des Finances Publiques



Jean Fidèle OTANDAULT